

Modèle 2026-2031

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	18/05/2026
Adopté par la CRVU en date du :	02/06/2026

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

- ☒ Formation initiale
- ☐ Formation initiale en apprentissage
- ☒ Formation continue
- ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières :

Pour valider son année de licence Lettres, un.e étudiant.e devra avoir validé chacun des blocs de connaissances et compétences (BCC). Les UE se compensent à l'intérieur d'un BCC.

Les BCC disciplinaires 5 et 6 de l'année ne se compensent pas.

Le « BCC linguistiques : 6 » compense le « BCC linguistiques : 5 ».

Le « BCC transversales : 6 » compense le « BCC transversales : 5 ».

A la fin d'une année de licence, l'étudiant.e devra obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.

La non validation par l'étudiant.e de l'une des années de licence entraînera le redoublement de l'étudiant.e avec conservation des UE acquises.

Un.e étudiant.e ne peut être autorisé.e à continuer dans l'année supérieure s'il ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (blocs disciplinaires L1, L2 et L3). Lorsqu'un.e étudiant.e n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à autorisation du jury.

Pour les étudiant.e.s inscrits en contrôle terminal, le poids de l'épreuve terminale est de 100%. Pour des raisons pédagogiques, aucune mise en contrôle terminal, quelles que soient les raisons de la demande, ne peut être accordée pour les UE « Méthodologie universitaire et projet universitaire de l'étudiant », « Tutorat », « Pratiques artistiques », ni « PPEI ».

En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs, l'étudiant.e est automatiquement convoqué.e aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises dans les blocs concernés.

En raison de leurs spécificités, certaines UE (stage, mémoire...) n'ont pas de session 2.

Les UE libres, « Théorie et pratique des activités physiques et sportives », « Pratique artistique » (options Arts plastiques, Photo, Radio-média et Théâtre), « Engagement et vie associative » ne sont pas proposées à tous les semestres. Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. La répartition qui a été faite répond à des critères pédagogiques. Elles comptent dans le calcul de la moyenne des blocs auxquels elles sont rattachées.

L'assiduité aux TD est obligatoire. Un texte de cadrage rédigé par l'IECI fixe, conformément au Règlement des Etudes de l'UVSQ, les règles spécifiques régissant les absences en cours, aux épreuves de contrôle continu et aux examens partiels.

L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiant.e.s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant.e.s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré conformément aux directives contenues dans la charte anti-plagiat de l'UVSQ.

ACCREDITATION 2026 - 2031
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Formation en BC PHASE TRANSITOIRE
Année universitaire 2026-2027

Niveau d'études : L3

Intitulé de la mention : Lettres

Intitulé du parcours type (si existant) : Littérature, culture, création, orientation Enseignement



code Apogée	intitulé	intitulé en anglais	Bloc annuelisé (A) ou semestrialisé (S)	Volumes horaires					ECTS /Coef.	Modalités de contrôle des connaissances										Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	
				Présentiel				Distanciel		1ère session						2nde chance						
				Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel			Type de contrôle						Type de contrôle						
										Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres				
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve							
	BCC disciplinaires 1		SS	48	96	0	144	0	144	15												
	a) Littératures		SS	36	78	0	114	0	114	12												
	UE Obligatoires		SS																			
LHLET528	Littérature française 3	French literature 3	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 4h			A. Rochebouet	
LHLET511	Littérature française 4	French literature 4	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 4h			A. Spica	
LHLET514	Littérature comparée	Comparative Literature	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 4h			B. Servant	
LHLET526	Atelier d'écriture	Writing workshop	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 1h30			Béatrice Guéna	
	b) Langue française		SS	12	18	0	30	0	30	3												
	UE Obligatoires		SS																			
LHLET520	Langage et société	Language & society	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 2h			A. Rochebouet	
	BCC linguistiques		SS	12	186	0	198	0	198	6												
	UE Obligatoires		SS		24					3												
	Langue vivante 1 (1 au choix) :	Second foreign language: German, Spanish or Italian	SS				0		0													
LGESPS5	Espagnol	Spanish	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			E. Seigneury	
LALL510	Allemand	German	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			Virginie Augustyniak	
LITA510 - LITA511	Italien	Italian	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			Virginie Augustyniak	
LICIAN55	Anglais	English	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			L. Guilhamon	
	UE Obligatoires à choix (1 au choix)		SS	12	24		36		36	3												
LHLET501	Culture antique et humanités	Culture of antiquity and humanities	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			G. Holtz	
Code à créer	Pratiques de l'éloquence	Eloquence in practice	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			G. Holtz	
LHLET505	Culture germanique V (en allemand)	German arts and culture 5 (in German)	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
LHESPSA2	Images et cinéma hispaniques	Hispanic pictures and film	SS	12	18		30		30	3	50		50	écrit 3h			100	écrit 3h			Frédéric Eusébe	
	BCC parcours de spécialisation : Enseignement - Choisir 1 module de préparation au concours		SS	30	168	0	198	14	212	9												
	Module de préparation au concours de professorat des écoles (CRPE)		SS	0	96	0	96	8	104	9												
	UE Obligatoires		SS																			
LPPE501	Préparation à la deuxième épreuve d'admissibilité du concours de recrutement des professeurs des écoles	Teaching in primary school	SS		48		48	4	52	3	50		50	Ecrit 4h (concours blanc)			100%	Ecrit 4h (concours blanc)			Catherine Rideau-Kikuchi	
Code à créer	Préparation à la première épreuve d'admissibilité du concours de recrutement des professeurs des écoles :	Teaching in primary school	SS							6												
LPPE502	Maths (PE)	Teaching mathematics	SS		24		24	2	26	3	50										S. Ginoüllac	
LPPE503	Français (PE)	Teaching French in primary school	SS		24		24	2	26	3	50		50	Ecrit 4h (concours blanc) (commun aux deux UE)			100	Ecrit 4h (concours blanc) (commun aux deux UE)			Sophie Bertocchi-Jollin	
	Module de préparation au concours de professeur en collège / lycée (CAPES)		SS	30	72	0	102	6	108	9												
	UE Obligatoires		SS	18	30					6												
LPCLLS01	Préparation à l'épreuve de dissertation	Teaching French in secondary school 1	SS	9	15		24	3	27	3	50		50	Ecrit 5h				Ecrit 5h				
LPCLLS02	Préparation à l'épreuve d'analyse grammatical et stylistique	Teaching French in secondary school 2	SS	9	15		24	3	27	3	50		50	Ecrit 4h				Ecrit 4h				
	UE Obligatoires à choix (1 au choix)		SS	12	24					3												
LHATS40	Latin 5 (mutualisé L1 L2 L3)	Latin 5	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 2h			G. Holtz	
LHHS519	Enjeux pédagogiques de l'histoire de l'art	Art History : pedagogical implications	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			Alessia Zambon	
	UE Facultatives (UE de substitution sous réserve des places disponibles et compatibilité d'emploi du temps)		SS																			
UETRENGI	Engagement et vie associative		SS	8			8	6	14	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité				
	BCC disciplinaires 1		SS	60	114	0	174	0	174	18												
	a) Littératures		SS	36	78	0	114	0	114	12												
	UE Obligatoires		SS																			
LHLET602	Littérature française 5	French Literature 5	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 4h			G. Holtz	
LHLET612	Littérature française 6	French Literature 6	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 4h			I. Riolland	
LHLET614	Littérature comparée	Comparative Literature	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 4h			B. Servant	
LHLET617	Initiation à la recherche	Initiation to research	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 1h30			J. Mangeant	
	b) Culture littéraire et artistique		SS	12	18	0	30	0	30	3												
	UE Obligatoires		SS																			
LHLET615	Histoire littéraire européenne	History of European literature	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 3h30			B. Guéna	
	c) Langue française		SS	12	18	0	30	0	30	3												
	UE Obligatoires		SS																			
LHLET626	Linguistique et stylistique 2	Linguistics & stylistics	SS	12	18		30		30	3	100						100	Ecrit 2 h			Sophie Bertocchi-Jollin	
	BCC linguistiques		SS	12	186	0	198	0	198	5												
	UE Obligatoires		SS		24					2												
	Langue vivante 1 (1 au choix) :	Second foreign language: German, Spanish or Italian	SS				0		0													
LGESPS6	Espagnol	Spanish	SS		24		24		24	2	100						100	Ecrit 2h			E. Seigneury	
LALL610	Allemand	German	SS		24		24		24	2	100						100	Ecrit 2h			Virginie Augustyniak	
LITA610 - LITA611	Italien	Italian	SS		24		24		24	2	100						100	Ecrit 2h			Virginie Augustyniak	
LICIAN56	Anglais	English	SS		24		24		24	2	100						100	Ecrit 2h			L. Guilhamon	
	UE Obligatoires à choix (1 au choix)		SS	12	24		36		36	3												
LHLET604	Culture antique et humanités	Culture of antiquity and humanities	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			G. Holtz	
Code à créer	Littérature et anthropologie	Literature and anthropology	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h			G. Holtz	
LHLET605	Culture germanique VI (en allemand)	German arts and culture 6 (in German)	SS		24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
LHESPS614	Images et cinéma hispaniques 2 (en espagnol)	Hispanic pictures and film 2	SS	12	18		30		30	3	50		50	écrit 3h			100	écrit 3h			Frédéric Eusébe	

[illegible]